



MOUCHES PIÈGES ADHÉSIFS

0% ODEUR - 0% ÉVAPORATION INSECTICIDE



Efficace 4 mois

•
Attire les mouches et les élimine

•
Discret et facile à décoller

PRÊT A L'EMPLOI



Appât prêt à l'emploi.

Fury est Efficace et propose des solutions insecticides simples et radicales pour éliminer les insectes tout en assurant une totale tranquillité.

- ✓ Fury Tue mouches est un adhésif décoratif imprégné d'une solution insecticide innovante permettant d'éliminer efficacement et rapidement les mouches *Musca domestica*.
- ✓ Innovation produit : Formule à base d'une matière active (l'Acétamipride) qui agit rapidement par contact et par ingestion, dans les heures qui suivent l'application. Les mouches meurent sans rester collées à l'adhésif et sans nuisances.
- ✓ Sécurité d'utilisation : Ne dégage pas d'évaporation insecticide, pas de fumée, pas d'odeur. Les adhésifs Fury ne laissent donc aucun résidu sur les surfaces de travail et aliments.
- ✓ Simple d'utilisation et discret, il peut être utilisé sur toutes les fenêtres des locaux domestiques et professionnels où se concentrent les mouches.
- ✓ L'adhésif reste efficace pendant 4 mois. Il se retire facilement sans laisser de trace.

MODE D'EMPLOI :

• Décoller l'autocollant de son support (face verso). • L'appliquer sur la fenêtre en hauteur. • Retirer le film protecteur au recto, à l'aide de la petite languette. • En cas de fortes infestations, renouveler l'adhésif tous les 2 mois. • Ne pas laver la surface de l'adhésif lors du nettoyage de son support. • Stocker à l'abri de l'humidité et du gel. • Pour stopper l'action biocide retirer les appâts des lieux traités et les éliminer conformément aux instructions. • Conserver entre 5 et 35 °C dans un endroit ventilé. • Se nettoyer les mains et la peau exposée après l'utilisation. Ne pas déplacer le sticker/la bande une fois positionnée. Ne pas mettre en contact avec les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisine et les surfaces alimentaires.



1 adhésif pour 10 m²,
ou un adhésif par fenêtre.
À poser en hauteur, hors de portée
des enfants et des animaux.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Contient un conservateur : contient de la MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (5:1). Peut produire une réaction allergique. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • Tenir hors de portée des enfants. Eviter le rejet dans l'environnement. • Recueillir le produit répandu. Eliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchetterie conformément avec la réglementation en vigueur. L'emballage et le produit non utilisé ne doivent pas être éliminés avec les déchets ménagers. • En cas d'incident, appeler un médecin ou un centre antipoison. • Ne pas se débarrasser du produit ou des autres parties de l'emballage dans les canalisations (évier, toilettes, etc.) et les égouts.



Type de préparation : Adhésifs avec insecticide pour la lutte contre les mouches (PA)
Type de produit biocide : Insecticide TP18 attractif TP19
Code formulation : PA (pâte)
Composition : 9 g/kg (m/m) d'acétamipride (N CAS : 135410-20-7, TP18) ; 30g/kg (m/m) de D-fructose (CAS N : 57-48-7, TP 19); Contient un agent amersifiant (benzoate de dénatonium)
Numéro de lot et date de péremption : voir sur l'emballage

Distribué par
PROVEN-ORAPI

225 allée des Cèdres - 01150 SAINT-VULBAS
www.proven.fr

4 ADHÉSIFS - 1 adhésif contient 1,76mg d'acétamipride (1 planche de 2 adhésifs contient 3,52 mg d'acétamipride)

Service Consommateurs
N°Azur 0 810 400 402
PREMIER APPEL LOCAL

